

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 31 Aout 1838

3.<sup>e</sup> Division  
1.<sup>er</sup> Bureau  
Beaux Arts  
Académie  
de France  
à Rome  
1000 fr. sont  
accordés à M.<sup>r</sup>  
Salmon pour  
l'achèvement  
de la gravure  
du portrait de  
Sebastien del Piombo

Monsieur le Directeur,  
j'ai l'honneur de vous annoncer  
que j'ai décidé sur votre demande  
que M.<sup>r</sup> Salmon graveur  
pensionnaire de l'Académie,  
toucherait sur les fonds d'encouragement  
une somme de 1000 fr. destinée à  
lui assurer les moyens de terminer  
la gravure du portrait de  
Sebastien del Piombo qui appartient  
au Gouvernement.

Cette somme de 1000 fr. sera  
payée en 1839.

Agreez, Monsieur le Directeur  
l'assurance de ma considération distinguée  
Le Pair de France  
Ministère de l'Intérieur  
pour le Ministre et par Autorisation  
Le Chef de la 3.<sup>e</sup> Division

M. H. Ingres Directeur de l'Académie  
Royale de France à Rome.